



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	32	15	2

**OBJET : 21-3 - EAU POTABLE  
- PRODUCTION ET DISTRIBUTION  
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU  
LITTORAL DE LA RIVE DROITE  
DU VAR (S.I.L.R.D.V.) - RAPPORT  
ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTE  
ADMINISTRATIF - EXERCICE 2013 -  
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3606/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 14 NOV. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 19 NOV. 2014

Pour le Maire,  
L'Attaché Territorial,



A. CLAVERIE

### EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 7 novembre 2014

Le vendredi 7 novembre 2014 à 17h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 31/10/14, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, M. Patrice COLOMB, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. Patrick DULBECCO à M. Serge AMAR

Mme Marina LONVIS à Mme Nathalie DEPETRIS

M. Yves DAHAN à M. Audouin RAMBAUD

M. André-Luc SEITHER à M. Patrice COLOMB

Mme Anne-Marie BOUSQUET à Mme Anne-Marie DUMONT

Mme Jacqueline DOR à Mme Jacqueline BOUFFIER

M. Henri CHIALVA à Mme Angèle MURATORI

M. Marc FOSSOUD à M. Alain CHAUSSARD

Mme Sophie NASICA à M. Jacques GENTE

M. Hassan EL JAZOULI à Mme Vanessa LELLOUCHE

M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

M. Matthieu GILLI à Mme Alexia MISSANA

M. Lionel TIVOLI à Mme Anne CHEVALIER

M. Marc GERIOS à M. Tanguy CORNEC

Mme Michèle MURATORE à M. Pierre AUBRY

**Absents :** Mme Khéra BADAoui, Mme Annie CLECH

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

21-3 - EAU POTABLE - PRODUCTION ET DISTRIBUTION - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LITTORAL DE LA RIVE DROITE DU VAR (S.I.L.R.D.V.) - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2013 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission(s) : COMMISSION CONSULTATIVE POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le service public d'eau potable et d'assainissement est soumis à un dispositif réglementaire complexe en perpétuelle évolution dont l'enjeu lie préservation du milieu environnemental et satisfaction des usagers.

La Commune subvient à une partie des besoins en eau potable de ses administrés mais, en supplément de ses ressources propres, elle est approvisionnée en eau potable par un Syndicat de production et de transport d'eau, le SILRDV (Syndicat Intercommunal Littoral Rive Droite du Var), dont elle est membre. L'eau potable est prélevée dans la nappe du Var par des forages situés à St Laurent du Var.

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement, dans sa séance du 23 juin 2014, pour l'année 2013.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique.

Ces documents font l'objet d'un examen, à titre d'information, par la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans sa séance du 31 octobre 2014.

Pour rappel, le SILRDV ayant délégué à la société VEOLIA l'exploitation de ses ouvrages, celui-ci est amené à prendre acte du rapport annuel de VEOLIA conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des Collectivités territoriales.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

**- PREND ACTE** du rapport annuel d'activités 2013 du Syndicat Intercommunal du Littoral de la Rive Droite du Var (SILRDV), accompagné de son compte administratif, conformément à l'article L. 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux provoquant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

### Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** DCM N.21-3 - EAU POTABLE - PRODUCTION ET DISTRIBUTION - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LITTORAL DE LA RIVE DROITE DU VAR (S.I.L.R.D.V.) - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2013 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

**Date de transmission de l'acte :** 19/11/2014

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/11/2014

**Numéro de l'acte :** DCM3606-14 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20141107-DCM3606-14-DE

**Date de décision :** 07/11/2014

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Natière de l'acte :** 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes